

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	E P O K E	S K E. 9 / 1	CH 9226 22

Constructeur	A/S THOMSEN, ASKOV, DK-6600 Vejlen
Identification	sur la plaquette du constructeur "SKE 9/1"
	devant le No. du châssis -
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur la benne
Numéro du châssis	à l'avant, en haut sur la base du timon
Importateur principal	ROLBA AG., 8520 Wetzikon
Véhicule homologué	832

Châssis				
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2	
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues,		Direction	-
	avec sécurité de rupture			
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues			

Carrosserie	épandeuse		
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		2030	
Largeur		1700	
Hauteur		1180	
Porte à faux	av	av	
	ar	ar	360
Empattement			
Voies	av	ar	1160
Distance anneau axe	av	ar	1670
Distance pivot	axe ar		
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	100	380	480
Charge utile	100	620	720
Poids total	200	1000	1200
Poids garants	215	1600	1200
Pneus	6.00 - 9		
Ply / bar	12 / 10,0		
Charge	2380		
pour V max	50		
Vitesse maximale selon constructeur	40		
Vitesse maximale selon tenue route	40		

Moteur de travail		
Marque		Type
Bruit		à l/min
Silencieux		
Mesure des gaz		
Déparasitage		

Equipement		
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S1	(E)
Clignoteurs	2a	(E)
Catadioptrés	I	(E)
	lat.	III (E)
	ar	A (E)
Feux de gabarit	av	
	lat.	
	ar	R (E)
	ar vers l'av	
Eclairage plaque		
Cale	280x140x160 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail  
 Marque et type E P O K E SKR 9/1  
 FH-No CH 9226 22  
 Carrosserie épandeuse

Poids à vide	<u>1200</u>
Charge utile	<u>-</u>
Poids total	<u>1200</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 222 - véhicule tracteur obligatoire, au choix: ... ;
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquable, indiqué par le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Lieu et date de l'homologation Wetzikon, 24.03.83  
 Ta(ZH)/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation